

**Discours**  
**de**  
**Patrick Devedjian**

**Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

**Ouverture de la séance du Conseil départemental**

**Vendredi 14 octobre 2016**

Mes chers collègues,

Nous examinons aujourd'hui plusieurs rapports et notamment :

- La création d'une « carte collégien multiservices », suite à la réflexion engagée sur le Pass Hauts-de-Seine ;
- Les décisions modificatives des budgets principal et annexes 2016 - dont la portée est mineure - ce qui confirme la qualité et la sincérité de nos prévisions.

**Nous examinons aussi deux rapports consacrés à l'avancement du rapprochement que nous avons engagé avec les Yvelines.**

L'un concerne les opérations d'entretien et d'exploitation du réseau routier ; l'autre la gestion de la mission adoption.

Deux activités qu'il est tout à fait pertinent de déclarer d'intérêt interdépartemental.

Pourquoi ?

Parce que cette mise en commun de nos savoir-faire et de nos moyens a vraiment du sens, et permettra de créer un véritable service d'excellence.

C'est aussi une vraie opportunité, dans le contexte actuel de crise et de menaces sur les départements.

Il faut oser gommer les frontières administratives, lorsque c'est judicieux. Sans gommer bien sûr ce qui constitue le fondement de l'action départementale : la proximité, avec une administration humaine, très professionnelle et locale.

Alors soyons inventifs, avant-gardistes, et regardons notre verre à moitié plein ! Et pour ceux qui le voient à moitié vide... Eh bien je continuerai à les convaincre d'avoir une vision plus panoramique sur l'avenir de notre collectivité.

**Le point d'orgue de cette séance sera la présentation de nos orientations budgétaires pour 2017.**

**En 2017, point de miracle... Notre Département n'échappera pas aux contraintes et aux incertitudes financières, qui continuent à peser sur les collectivités.**

D'abord avec l'impact du transfert d'une grande part de la CVAE aux régions, suite aux transferts de compétences de la loi NOTRe. Soit une baisse de près de 328 M€ en 2017 pour notre Département (-50% par rapport à 2016) !

Alors certes, une attribution de compensation devrait être versée, dont nous ne connaissons, pour le moment, ni les montants, ni les modalités. Ce qui est sûr, c'est que le Département ne bénéficiera plus de la dynamique de cette taxe, en dépit des actions qu'il finance et qui contribuent au soutien de la croissance...

En 2017, le Département devra aussi faire face à une baisse de 48 M€ de sa DGF Une constante, malheureusement : depuis 2013, la DGF a diminué de près de 2/3 (- 264 M€) !

**Si notre collectivité tient bon dans ce contexte si morose, ce n'est pas le fruit du hasard !**

**Notre stratégie financière démontre vraiment sa pertinence : il s'agit de soutenir l'économie, de ne pas sacrifier l'investissement (que nous voulons maintenir à 500 M€ par an), et de préserver un niveau suffisant d'autofinancement.**

Il faut aussi dégager, en fonctionnement, les marges de manœuvre suffisantes pour financer notre politique de solidarité, dont le budget pourrait s'élever à plus de 870 M€ en 2017 (personnel inclus).

Pour cela nous n'avons pas le choix, il faut continuer à maîtriser nos autres dépenses de fonctionnement, tout en maintenant un niveau élevé de services aux habitants (notamment en faveur des plus vulnérables : les collégiens, les jeunes en situation de handicap, ceux qui ne partent pas en vacances, notamment grâce aux dispositifs Vacan'Sports., SIEL...)

**Et puis, une fois de plus, nous ne voulons pas accroître la pression fiscale qui pèse déjà lourd sur les habitants, et maintenir en 2017 le taux de la taxe foncière à 7,08%.**

Voilà en quelques mots, mes chers collègues, le cap que je présente ce matin à notre assemblée.

Et je laisse maintenant la parole à Isabelle Caullery, qui va nous parler de l'aide d'urgence que nous allons déployer en Haïti, durement touché après le passage de l'ouragan « Matthew », début octobre.